

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat, de L'urbanisme et de La Ville

Wilaya d'Oran.

Direction des Equipements Publics

NIF : 099831019295905

2^{ème} MISE EN DEMEURE

- Vu le décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, spécialement l'article N° :**149**.
- Vu le marché N°133/2020 approuvé par la commission des marchés de Wilaya, sous le N°**219/2020** en date du : **01/10/2020** et le contrôleur financier sous le N° 3424 en date du :31/12/2020 portant la **Réalisation d'un Etablissement Pénitentiaire 1000 détenus à Bir el Djir- Lot N°03 : Equipement Poste Transformateur**, conclu avec l'entreprise : **ADDA Ahmed** Sise à 02 Rue des Pins – Relizane -
- Vu l'ODS N°**434** portant le commencement des travaux et de notification du marché en date du **31/12/2020**.
- Vu le délai contractuel qui est de **06 Mois**
- Vu l'abondent du chantier.
- Vu le 1^{ère} mise en demeure parue en date du 18/03/2025 sur le quotidien National **Compétition/PUB** en langue étrangère et **El Chaab** en langue nationale en date du : 17-03-2025.
- Vu le PV de constat en date du **08/04/2025**

L'entreprise **ADDA Ahmed** dont le siège social est sis à 02 Rue des Pins – Relizane –
Est mise en demeure pour :

- Reprendre les travaux immédiatement ;
- Redynamiser le chantier, en accélérant la cadence des travaux afin de rattraper le retard enregistré ;
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels ;

Un délai de **48heures** vous est accordé en vu de rattraper le retard enregistrer,
Passé ce délai, des mesures coercitives prévues par la réglementation seront prises à votre rencontre, en l'occurrence votre contrat sera résilié.

LE DIRECTEUR